

GRAND PRIX DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Grand Saint-Emilionnais Golf Club - Du 12 au 13 Avril 2025
golf@segolfclub.com - 05 57 40 88 64 - www.segolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement compète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou étant licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Le joueur doit être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf. La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription. Épreuve non-fumeur.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront repartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 87 joueurs au maximum d'index inférieur ou égal à 11.4
- **1 Série Dames** : comprenant 33 joueuses au minimum d'index inférieur ou égal à 14.4

Limitation du Champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué plus haut, ceci à la date de clôture des inscriptions. 10% du champ de joueurs soit 3 dames & 9 messieurs sera réservé pour les joueurs titulaires de la licence Or U16 qui ne rentreraient pas via le Mérite Amateur ou par leur index, les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur de catégorie U16 titulaire de la licence Or n'a pas obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Wild Cards : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra en affecter une partie au Club organisateur

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le samedi 29 mars. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Départs : pour le 1er tour, par blocs égaux conformément au Vadémécum 2025 § 1.4.4.2. Pour le 2e tour les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

III – ENGAGEMENTS

Inscriptions **avant le samedi 29 mars à minuit sur le site : HELLO ASSO « Grand Prix 2025».**

<https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-du-grand-saint-emilionnais-golf-club/evenements/grand-prix-du-grand-saint-emilionnais-2025>

La liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 3 Avril 2025 et les horaires de départ seront publiés au plus tard le 11 Avril à 12h, au plus tôt le 10 Avril.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 11 avril 2025 sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Les droits d'engagements seront de :

- | | | |
|--------------------------|----------------------------|------------------------|
| • Adultes | non-membres du golf : 90 € | membres du golf : 45 € |
| • Jeunes de 19 à 25 ans | non-membres du golf : 65 € | membres du golf : 30 € |
| • Jeunes moins de 18 ans | 50€ | |

Tout joueur rentrant dans le Champ et déclarant forfait après le jeudi 3 avril 2025 à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus après accord de la direction sportive FFG. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.